

Séance du Conseil de Paris des 10, 11, 12 et 13 décembre 2018

VŒU

Rattaché projet de délibération 2018 DLH 377 Dispositif « Réparer et Embellir » : subvention visant l'amélioration du parc de logements situé dans le 12^{ème} arrondissement et géré par des bailleurs sociaux

Déposé par Valérie Montandon et les élus du groupe les Républicains et Indépendants

Relatif à la sécurité de la résidence Erard-Charenton

Le Conseil de Paris, réuni en formation de Conseil municipal ;

Considérant le dispositif « Réparer et Embellir » qui mentionne comme objectif « d'améliorer la qualité de vie dans de nombreux immeubles, en complément d'opérations de grande ampleur qui sont financées dans le cadre des opérations d'amélioration de la qualité de service » ;

Considérant que l'exposé des motifs indique également « qu'une enveloppe de 14,5 M€ a été sanctuarisée » pour aider les bailleurs sociaux à financer ce type de travaux ;

Considérant les multiples problèmes liés à l'insécurité de la résidence Erard-Charenton :

- Nombreux cambriolages dans les appartements et dans les caves,
- Agressions des locataires dans leurs appartements par des cambrioleurs,
- Vols à l'arrache des sacs de personnes âgées dans les coursives de leur immeubles,
- Dégradation des portes blindées et de l'accès aux caves pourtant renforcées,
- Intrusion dans les caves avec casse et incendie dans les caves en décembre 2017,
- La présence d'individus qui squattent les locaux techniques, les parties communes, les escaliers ainsi que les allées de la résidence et qui laissent une multitude de débris (objets personnels, résidus alimentaires, préservatifs, urines et excréments),
- Le deal de cannabis dans les coursives des immeubles de la résidence en face des appartements des locataires,
- L'incivilité et le non respect du règlement intérieur de certains locataires qui laissent une multitude de débris aux abords de la résidence,
- Le déambulement de personnes extérieures avec des chiens sans laisse dans les couloirs de la résidence
- Le dysfonctionnement de visiophones nouvellement installés

Sur proposition de Valérie MONTANDON et les élus du groupe les Républicains et Indépendants

Émet le vœu :

- **que dans le cadre du prochain dispositif « Réparer et Embellir » une enveloppe soit consacrée à la sécurisation des accès extérieurs de la résidence pour protéger les locataires des intrusions quotidiennes, des dégradations perpétrées au sein de la résidence et des risques auxquels leurs vies sont exposées au quotidien.**
- **que soit étudiée l'installation de la vidéo protection dans la résidence Erard-Charenton en concertation avec les locataires**